

Mise à jour sur la campagne TIR relative à l'interdiction d'importer des trophées de chasse

Après l'adoption de la motion par le Conseil national, c'est au tour du Conseil des Etats d'approuver l'interdiction d'importer des trophées de chasse. Tier im Recht (TIR ; fondation pour l'animal en droit) soutient cette demande importante du point de vue de la protection des espèces et des animaux en récoltant depuis la fin de l'année dernière des signatures pour une lettre ouverte au Conseil des Etats et vient de publier un flyer d'information sur ce sujet.

08.02.2022

On appelle « chasse aux trophées » le type de chasse dont le but est de conserver l'animal sauvage abattu ou des parties de celui-ci et de les exposer comme trophée. En règle générale, plus l'espèce est rare et plus les cornes, la crinière ou les défenses sont grandes, plus l'animal est convoité comme trophée. La chasse aux trophées d'animaux figurant dans la Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) est extrêmement problématique, tant du point de vue de la protection des espèces que de celui de la protection des animaux. Pourtant, elle est proposée en de nombreux endroits comme attraction pour les touristes chasseurs. Des Suisses se rendent également dans des pays lointains pour s'adonner à la chasse aux trophées, abattre des animaux exotiques et importer ensuite les trophées en Suisse.

Après que l'ancienne Conseillère nationale Isabelle Chevalley (PVL/VD) a déposé en mars 2019 une motion au parlement pour interdire l'importation et le transit de trophées de chasse issus d'animaux protégés par la CITES, et que cette motion a été adoptée par le Conseil national, le Conseil des Etats doit à son tour se prononcer sur la motion. La recommandation de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-CE) sur l'acceptation ou le rejet de la motion aurait déjà dû être disponible début février, mais les délibérations ont été reportées à la prochaine séance de la commission pour des raisons de temps. L'issue des débats de la CSEC-CE devrait donc être connue au plus tard début mai.

Pour soutenir cette intervention, la TIR a rédigé à la fin de l'année dernière une lettre ouverte qui sera soumise au Conseil des Etats avant le vote correspondant. Entre-temps, 912 signatures ont déjà été récoltées. En outre, nous avons pu obtenir le soutien de 50 organisations de protection des animaux en Suisse et à l'étranger en faveur de la motion. Grâce à la suspension de l'objet au parlement, le temps pour atteindre des soutiens pour la lettre ouverte, qui devrait permettre d'être entendu par le Conseil des Etats, est maintenant prolongé.

Dans notre dernier flyer d'information, nous présentons les principaux faits et problèmes liés à la chasse aux trophées. Il réfute notamment l'argument souvent avancé selon lequel les revenus de la chasse aux trophées seraient affectés à des projets de protection des espèces ou reversés à la population locale. Les profiteurs sont plutôt des organisateurs étrangers de safaris de chasse ou des fonctionnaires corrompus. Pour ces raisons et d'autres, la TIR espère que la motion sera adoptée et vous remercie de votre soutien !

Plus d'informations :

- [Lettre ouvert « Stoppez l'importation de trophées de chasse en Suisse »](#)
- Liste de signature à imprimer ([allemand](#) / [français](#) / [italien](#))
- [Flyer d'information de la TIR 57](#)
- Fiche d'information [allemand](#) / [français](#)
- [Informations de la TIR sur la chasse aux trophées](#)
- Résultats du sondage [allemand](#) / [français](#)